

François Feltz



Parcours professionnel

François Feltz est premier avocat général honoraire à la Cour de cassation. Après un premier poste en qualité de substitut au tribunal de grande instance de Reims à sa sortie de l'École nationale de la magistrature en 1979, François Feltz a poursuivi sa carrière au sein du parquet, en devenant successivement premier substitut auprès du tribunal de grande instance de Laon, puis substitut général près la cour d'appel de Douai. En 1991, François Feltz choisit de rejoindre l'inspection générale des services judiciaires où il officia pendant neuf années. A l'issue de cette période, il fut nommé procureur de la République près le tribunal de grande instance de Poitiers puis, en 2005, avocat général au sein de la cour d'appel de Paris. En novembre 2009, il est nommé à la tête du parquet général de la cour d'appel d'Orléans, avant de se voir confier, en janvier 2012, la direction de l'inspection générale des services judiciaires (actuelle inspection générale de la justice). Enfin, d'octobre 2015 à juin 2018, il exerce les fonctions de Premier avocat général à la Cour de cassation à la deuxième chambre civile. Actuellement, il préside le Collège de déontologie du ministère de la justice.

De 2020 à 2021, il est membre de la Commission de réflexion sur la "Cour de cassation 2030".

Audience solennelle d'installation dans ses fonctions de premier avocat général

14 décembre 2015

Vidéo de François Feltz

Commission de réflexion "Cour de cassation 2030"